LE PETIT FREGOUVILLOIS

Bulletin n°1
Novembre 2014

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle équipe municipale a tenu à l'élaboration d'un bulletin d'informations destiné aux habitants de la commune afin que ces derniers aient à disposition toutes les "infos" concernant le Conseil municipal mais également celles issues du milieu associatif de notre village.
Au fil des pages, vous pourrez vous imprégner de la vie locale, des projets en cours et des possibilités de distraction dans notre commune, peut-être serez-vous tentés par le milieu associatif (on a toujours besoin de bonnes volontés).
La rentrée des classes et la reprise du boulot ont replongé petits et grands dans le train train habituel, il faut dire que la morosité ambiante n'est pas très encourageante.
Du côté de la municipalité, nous avons acté le fait que l'Etat va revoir à la baisse ses dotations...Ce manque à percevoir aura pour conséquence de nous amener à être très vigilants envers les finances de la commune.
Concernant la réhabilitation de la salle polyvalente, l'architecte sera bientôt connu. Nous avions dans un 1er temps 7 candidats, 3 ont été retenus et nous devrons prochainement choisir l'heureux élu.
Profitons bien de ces journées automnales qui ont un parfum d'été quand le thermomètre s'envole et qu'il fait bon flâner les bras nus, c'est toujours cela de pris et c'est gratuit, nous pouvons en profiter pour aller faire la causette avec les voisins histoire de se parler (en vrai) et non par multimédia interposés.
Bonne lecture et rendez-vous au prochain numéro dans quelques mois.
Un grand merci à la commission communication.

Jean-Claude DAROLLES

ACTUALITES DU CONSEIL MUNICIPAL

De gauche à droite : Bernard CAUBET, Cyril LABAT, Florian DUPOUX, Nicolas PERES, Jean-Claude DAROLLES, Michel DALDOSSO, Eric ARIES, Nicolas BAYONNE
Cynthia PINAREL, Pascale CUVILIER, Caroline BARRE

Que retenir des 5 dernières séances du Conseil ?

1. Premier Conseil du mois d'avril 2014

- Installation du Conseil municipal et élection du Maire à l'unanimité : Jean-Claude DAROLLES
- Election des Ajoints :
• Eric ARIES, 1er Adjoint, délégation permis de construire, permis d'aménager et voirie
• Michel DALDOSSO, 2ème Adjoint, délégation école
• Caroline BARRE, 3ème Adjoint, délégation finances
- Indemnités du Maire et des Adjoints : maintien du même montant que pour le précédent mandat
- Désignation des délégués communaux aux EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) et des membres des 3 commissions.

EPCI	Titulaires	Suppléants
SIIS (Syndicat Intercommunal d'intérêt scolaire) de CASTILLON SAVES / FREGOUVILLE / MAURENS	Jean-Claude DAROLLES Caroline BARRE Bernard CAUBET Michel DALDOSSO Cyril LABAT	Pascale CUVILIER Cynthia PINAREL
SICTOM EST	Eric ARIES Florian DUPOUX	Cyril LABAT Nicolas PERES
SYNDICAT DES EAUX DE LA BAROUSSE COMMINGES SAVE	Nicolas BAYONNE Nicolas PERES	Caroline BARRE Pascale CUVILIER
SYNDICAT DES ENERGIES DU GERS	Eric ARIES Pascale CUVILIER	Jean-Claude DAROLLES Nicolas BAYONNE

Objet de la commission	Membres
VOIRIE ET TRAVAUX	Jean-Claude DAROLLES, Nicolas BAYONNE, Eric ARIES, Florian DUPOUX, Cyril LABAT, Nicolas PERES, Cynthia PINAREL
FINANCES	Jean-Claude DAROLLES, Eric ARIES, Caroline BARRE, Bernard CAUBET, Pascale CUVILIER, Michel DALDOSSO, Nicolas PERES
COMMUNICATION	Jean-Claude DAROLLES, Caroline BARRE, Nicolas BAYONNE, Pascale CUVILIER

2. Second Conseil du mois d'avril 2014

Vote à l'unanimité :
- du budget 2014
- du maintien du taux d'imposition pour 2014 pour 3 types de taxes communales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti
- du budget de 3 500 € alloué aux associations frégouvilloises
- de l'achat d'un nouveau poste informatique avec Windows 8 pour le secrétariat de mairie.

3. Conseil de juin 2014

Vote à l'unanimité :
- du nouveau tarif de centre de loisirs : augmentation de 15 centimes d'euro (de 5.25 € à 5.40 €)
- de la nomination au poste de secrétaire de mairie de Christelle REVERSADE

Désignation à l'unanimité des membres du Centre communal d'action sanitaire et sociale (CCAS) :
o membres du Conseil municipal : Caroline BARRE, Michel DALDOSSO, Cyril LABAT, Cynthia PINAREL
o Autres membres : Isabelle IDRAC, Marcel LAGRAULET, Nathalie PELLEGATTA et Guy DAROLLES.

4. Conseil de juillet 2014

Vote à l'unanimité :
- du nouveau tarif de cantine pour 2014 / 2015 : le tarif du repas passe de 3.10 € à 3.15 €
- du remplacement du tracteur tondeuse
- de la réfection des voiries et de la pose de 3 ralentisseurs pour un montant de 50 000 €
- de la pose d'un panneau 70 km/H
- de la création du bulletin municipal biannuel.

5. Conseil de septembre 2014

Vote :
- de l'augmentation de la taxe d'aménagement 2015 : de 3 % à 5 % sur tout le territoire de la commune

Le développement de la commune nécessite des travaux d'électrification, financés par le budget communal. Cette hausse permettra à la commune d'assumer notamment les prochains travaux d'électrification
- de la vente du tracteur tondeuse pour un montant de 1 000 €
- des tarifs de location de la salle polyvalente : 80 € pour les habitants et contribuables de FREGOUVILLE

Pour les autres demandeurs, le tarif est de 200 € du 15/04 au 14/10/2014 et de 250 € du 15/10/2014 au 14/04/2015.

Désignation à l'unanimité de Pascale CUVILLIER et Cynthia PINAREL en qualité de déléguées suppléantes au Syndicat des Eaux Barousse.

Depuis le 1er avril 2014, Christelle REVERSADE a succédé à Wolfgang DITTUS au poste de secrétaire de mairie.

Elle occupe également ce même poste au sein de la mairie de CASTILLON-SAVES.

Elle vous accueille à FREGOUVILLE le :
Lundi : 15h00-18h00
Mardi : 09h00-12h00
Jeudi : 14h00-17h00
Vendredi : 09h00-13h00

N° téléphone : 05 62 07 84 88

Adresse mail : mairie.fregouville@wanadoo.fr

Site internet : http://fregouville.free.fr/

INITIATIVE : RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Lors de la cérémonie des vœux 2014, Jean-Claude DAROLLES nous a annoncé que les travaux de rénovation de la salle polyvalente se réaliseraient lors du mandat 2014 - 2020.
Certes les travaux n'ont pas encore débuté mais pour autant ce dossier avance à grands pas.
Sans doute avez-vous découvert dans la presse locale en juillet dernier, l'annonce légale pour choisir le maître d'œuvre de ce projet ?
7 architectes sont d'ores et déjà intéressés par ce projet et ont fait acte de candidature.
La commission d'ouverture des enveloppes a retenu 3 candidats. Ils ont été destinataires d'un courrier les informant qu'ils disposaient d'un délai de 3 semaines pour présenter leur projet au Conseil municipal.
Ils l'exposeront à l'issue de ce délai en présence de la commission des travaux.
Le budget alloué sera de l'ordre de 230 000 € HT (hors subventions, qui couvrent habituellement 30 % du coût de l'investissement).
Le candidat qui sera finalement choisi par le Conseil municipal sera chargé de lancer un appel d'offre public auprès des différents corps de métiers concernés (maçon, électricien, isolation, chauffagiste, plombier, plaquiste,…). La commission d'appels d'offre se réunira au sein du Conseil municipal pour choisir ces différents corps de métier en lien avec l'architecte.

Cap sur 2015 pour le début des travaux !

EN DIRECT DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

Le Conseil communautaire nouvellement élu s'est rapidement mis au travail, chacun trouvant ses marques dans une collectivité qui va, au fil des ans, devenir incontournable.
A ce jour, la Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) assure les compétences qui sont pour les principales : l'aménagement du territoire, le développement économique, la petite enfance, la protection et la mise en valeur de l'environnement, le tourisme, le sport et la culture.
Cette liste va à l'avenir considérablement s'allonger puisque dès le mois de juillet 2015 les documents d'urbanisme (permis de construire) ne seront plus instruits par les services de l'Etat mais par la CCGT. Dans un premier temps seules les communes dotées d'un PLU (Plan local d'urbanisme) seront concernées, par la suite toutes les collectivités seront impactées car la CCGT va élaborer un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui devrait voir le jour courant 2016.
Outre ces compétences visant à l'aménagement du territoire, nous allons transférer la gestion des centres de loisirs (ALSH) à la CCGT et ce dès le mois de juillet 2016. La CAF du Gers est à la base de ce transfert ; ce partenaire incontournable financièrement ayant souhaité cette nouvelle gestion.
Pour clôturer le chapitre des nouvelles, on retiendra la loi qui vise à amener les communautés de communes à plus de 20 000 habitants à l'horizon 2017. Cela signifie une nouvelle fusion à laquelle il convient d'ores et déjà de penser.
Les communautés de communes ne vont pas échapper aux bouleversements qui nous sont promis prochainement (fusions des régions, disparition des départements ?), il semble cependant que ces changements se fassent au détriment des communes qui peu à peu perdent de leur autonomie. On peut avoir quelques craintes justifiées pour nos villages. La France a la particularité de compter quelques 36 000 communes ; cela peut paraître exorbitant pour les technocrates de Bruxelles, reconnaissons quand même qu'il fait bon vivre chez nous.

Jean-Claude DAROLLES a été élu 8ème Vice-Président de la CCGT, en charge de la commission enfance et jeunesse.

DOSSIER : LE BUDGET MUNICIPAL 2014

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité.

Qu'est-ce que le budget ?
Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

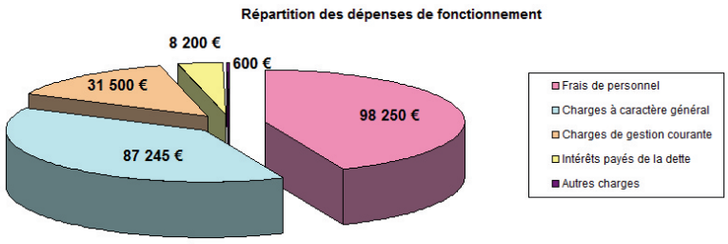

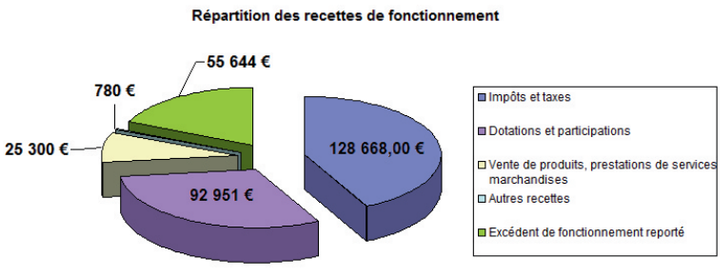

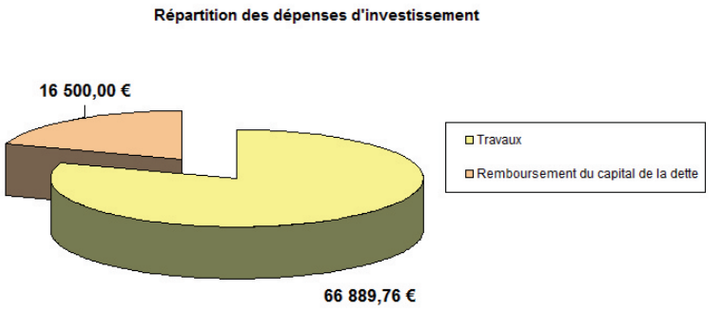

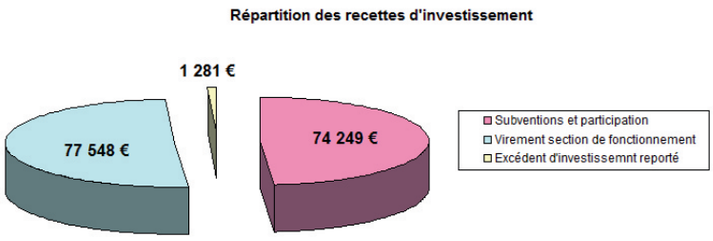

Qui prépare le budget ?
Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux.

Qui vote le budget ?
Le budget est voté par le Conseil municipal.

De quoi se compose le budget ?
Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

1) La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en oeuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (ALAE, restauration scolaire, etc.).

2) La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.
Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne).

DU COTE DE L'ECOLE

La rentrée 2014 s'est engagée après un comptage des enfants en présence de l'inspection d'académie. Ainsi, 91 enfants sont scolarisés : 51 sont dans les sections maternelles de MAURENS et 40 dans le primaire à FREGOUVILLE.
La crainte était de perdre un poste en primaire. Finalement, le comptage des élèves a permis une restriction nuancée : reste un demi-poste octroyé sur FREGOUVILLE et MAURENS. En pratique, une enseignante partage ses journées en alternant sa présence du matin et de l'après-midi entre les deux écoles.
Saluons les initiatives des enseignantes : après leur projet pédagogique lauréat en 2010 qui a permis d'équiper l'école de FREGOUVILLE du matériel nécessaire à une classe numérique, un autre exemple de projet coopératif les a récompensées en juin dernier d'un prix d'Honneur et d'un chèque de 100 euros au profit de la coopérative scolaire. Il s'agit cette fois d'un prix d'honneur pour « le jardin des cinq sens » , installé dans l'enceinte de l'école, qui est l'occasion de techniques écocitoyennes : transformation de matériaux de récupération, plantations et semis pour travailler le goût, l'odorat, la vue, le toucher et l'ouie. Comme l'indique un article dans la Dépêche du Midi, ce projet a aussi trouvé le soutien de Mme PELLEGATTA, directrice de l'ALAE, des parents d'élèves et de la municipalité.

Pour retrouver l'article paru dans La Dépêche, flashez le QR code

QUOI DE NEUF DANS LES CHAMPS ?

C’est la fin d’un été pluvieux. Les récoltes de tournesol sont terminées, tout comme les moissons des maïs. Les travaux du sol avant l’hiver sont en cours : labour et préparation des sols avant les semis d’automne (colza, céréales).

PRENEZ NOTE DES PROCHAINES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

LA CAILLE FREGOUVILLOISE

La société de chasse de Frégouville organise une journée "Découverte de la Chasse" le dimanche 14 décembre.

Cette journée s'adresse à toute personne intéressée ou curieuse de connaître le monde de la Chasse.
Les différents types de chasse : chasse collective (battue), individuelle, à l'affût, à l'approche. Les chiens : courants, d'arrêts, de recherche. Les armes : fusils, arcs, la fauconnerie.

Comment cette journée sera-t-elle organisée?
Chaque personne souhaitant découvrir le monde de la Chasse sera l'accompagnant d'un chasseur. Rassemblement à la salle des fêtes à 8H pour le petit-déjeuner, puis départ avec les chasseurs. (1 chasseur avec 1 ou 2 personnes en situation de découverte).
Retour vers 12H, repas grillade offert par la société de chasse.
Si vous êtes intéressé(e), merci de vous inscrire auprès de :
Nicolas PERES au 06 71 05 70 29
Christian SAINT MARTIN au 06 77 22 29 08
ou Nicolas BAYONNE au 06 82 20 41 83.

CLUB du 3ème AGE

Chaque jeudi à 14H, le Club donne RDV à ses membres à la salle polyvalente de FREGOUVILLE pour se retrouver autour de divers jeux, dont la belote.
Un loto entre les membres de l'association est également organisé un jeudi par mois.
Les membres du Club se retrouvent chaque trimestre à l'occasion d'un repas.
L'association organise également des lotos pour le grand public.
Pour obtenir plus de renseignements, contactez le 05 62 07 87 37.
Bon rétablissement au Président de l'association, Guy DAROLLES.

TENNIS

Saviez-vous que chaque jeudi, les enfants inscrits à l'ALAE ont la joie de découvrir les vertus du tennis au cours d'une séance d'initiation ?

Les enfants qui souhaiteraient peaufiner leur coup droit, leur revers ou leur volée sont invités à s'inscrire pour une séance gratuite chaque mercredi après-midi. Dépêchez-vous, il ne reste que quelques places !

Tarifs 2014-2015 :
- Carte couple + enfant : 50 €
- Carte couple : 45 €
- Carte adulte : 28 €
- Carte étudiant, lycéen : 20 €
- Carte enfant de moins de 10 ans : 10 €.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :
- le secrétariat de mairie ou
- le Président de l'association, Marcel LAGRAULET au 05 62 07 85 88 (marcel.lagraulet32@gmail.com).

LAF: Loisirs associatifs de FREGOUVILLE

Le LAF a pour objet d'organiser des activités culturelles et de loisirs sur la commune de FREGOUVILLE.
Chaque année le comité des fêtes organise la Galette des Rois lors des voeux du maire, la Fête du printemps et les fêtes de FREGOUVILLE début septembre.
Par ailleurs, d'autres événements sont à l'étude pour permettre aux Frégouvillois et autres de se réunir dans la convivialité.
Pour connaître l'actualité de l'association, n'hésitez pas à consulter le site : http://laffregouville.free.fr/index.htm (site en cours de refonte)
Pour obtenir plus de détails sur le fonctionnement de l'association ou recevoir les invitations aux réunions : envoyez un email à laffregouville@free.fr

DERNIERES BREVES

DEPUIS LE 21 OCTOBRE 2014, 6 NOUVELLES CHAINES GRATUITES DE LA TNT SONT ARRIVEES CHEZ VOUS !

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, le déploiement de ces nouvelles chaînes se fait phase par phase, selon un calendrier défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.
Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

Que s'est-il passé le 21 octobre dernier ?
Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vous pouvez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites depuis le 21 octobre.
Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) peuvent recevoir les 6 nouvelles chaînes. Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57 (en fonction de votre équipement). Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD (TF1 HD, France 2 HD et M6 HD, ainsi que les six nouvelles chaînes HD). Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.

Tous les téléspectateurs sont informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble des chaînes nationales gratuites de la TNT.

Que faut-il faire ?
Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau doivent effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Comment s'informer ?

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 21 octobre, contactez l'Agence nationale des fréquences (ANFR) :
Par téléphone : au 0970 818 818 Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)
Sur internet : www.recevoirlatnt.fr

ETAT CIVIL

MARIAGES
- Avril 2014 : M. SAINDON Benjamin et Mme RENAUD Marie-José (au Guatemala)
- 09/08/2014 : M. DELPECH Cyril et Mme CAYRECASTEL Annabelle

NAISSANCES
- 09/01/2014 : Jade SAINDON
- 03/07/2014 : Clélia, Jade, Héléonore LOVATO
- 03/10/2014 : Louis-Victor, Claude, Paul MICHELENA SUERES

DECES
- 19/06/2014 : Odette MARON

DEMARCHES EN LIGNE

A compter du mois de novembre 2014, vous pourrez effectuer sur le site https://mdel.mon.service-public.fr les démarches suivantes :
- Inscription sur les listes électorales de la commune
- Recensement citoyen obligatoire, pour les jeunes à partir de 16 ans
- Déclaration de changement de coordonnées.

DU COTE DE LA FETE DU VILLAGE

Les 5, 6 et 7 septembre avait lieu comme chaque année la fête de FREGOUVILLE organisée par le LAF (Comité des fêtes).

Béni des Dieux car accompagné d'une superbe météo, ce week-end festif aux couleurs de l'Espagne a commencé le vendredi par la soirée d'ouverture autour de la sangria et des grillades, suivis samedi du concours de pétanque et de la soirée-repas avec une copieuse paëlla géante ; en journée, les enfants (ainsi que les grands...) ont pu profiter des jeux et des animations présents sur place.

La fête s'est poursuivie dimanche avec une météo toujours de la partie pour le deuxième concours de pétanque, suivi de l'apéro de clôture des fêtes 2014.

Un grand merci pour votre participation à cette bonne humeur présente tout le long du week-end.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine : 4, 5 et 6 septembre 2015.

Notez également de réserver le 21 mars pour la soirée de printemps. Venez nombreux.

Gazette municipale de la commune de FREGOUVILLE

Rédaction : commission de communication

Directeur de la publication : Jean-Claude DAROLLES

Mise en page : Caroline BARRE

Imprimé sur papier recyclé